



Retour de Manivelles

Association Loi de 1901 - Siret 720 610 727 000 18

Siège social : 5, rue Bigarré 35000 RENNES

Courriels: contacts@retour-de-manivelles.org

Secrétariat : 48, rue du stade 02200 VENIZEL

ASSEMBLEE GENERALE du 14 avril 2013

Le dimanche 14 avril 2013 à 10 h 30 se sont réunis au camping «Les Terrasses du Périgord », lieu -dit Le Pech d'Orance , 24200 PROISSANS,

Mrs et Mmes Jean-Claude et Eliane AUGIRON, Gilbert et Martine BERRIOT, Daniel et Lydia BIZOUARN, Guy BOUCHARD et Dany DUVAL, Alain BRUEZ, Jean-Louis CANIVET et Maria PERREAU, Martial et Michèle CAUDROY, Philippe CICHON, Jean DELORME, Jean-Pierre et Claudette DEPRET, Christian et Thérèse DOYEN, Jean-Pierre et Colette DUFAYS, François HAU et Claudine FASQUEL, Jean-Luc et Pascale HECKLY, Eric et Marylène LOUIS, Jean-Louis et Danielle MANSIET, Bernard MICHAUT, Daniel et Elise MORANGE, Philippe et Dominique PARASOTE, Bernard et Marie-Thérèse PUGINIER, Robert et Josette RICHE, Bernard et Marie-Claude TAILLEFER, Michel VERGUET, Jean-Pierre et Jocelyne VOLBART.

Etaient excusés

Pierre et Véronique PENARD

René et Aline SERPOLLET

François PFOHL

Ginette SETIAUX

Danielle ANTOINE et Annie PLUNTZ

Vincent et Florence ARCQ

Jean-Pierre et Colette DUFAYS ayant donné pouvoir à Jean-Claude AUGIRON

Michel FISCHER ayant donné pouvoir à Martial CAUDROY

Michel PATIN ayant donné pouvoir à Pierre PENARD

En l'absence du Président Pierre PENARD empêché par des obligations professionnelles, la séance est présidée par Mr Martial CAUDROY

Le quorum étant réuni (44 présents et 4 représentés sur les 65 adhérents), le Président déclare la séance ouverte à 10 h 30

Compte-rendu d'activité :

Claudine FASQUEL, responsable des stages, fait le point sur les activités organisées au cours de la saison 2012-2013.

Après le recensement des besoins qu'elle a effectué, différentes formations ont pu être mises en place

1) Formation à l'intervention en milieu scolaire

Il avait été décidé d'organiser cette formation en deux lieux différents, le principe étant à chaque fois que c'est possible de déplacer l'animateur en fonction du lieu de résidence des participants .

Une première formation a eu lieu à l'école de CHAMOUILLE (Aisne) et à la ferme de LA BERQUE les 14 et 15 septembre 2012 .

Une autre reste prévue dans le Toulousain dès qu'une école d'accueil sera trouvée.

2) Initiation à la DAO (dessin assisté par ordinateur)

Cet autre stage, proposé plus tardivement, a pu être mis en place les 19 et 20 janvier à VENIZEL (Aisne) dans des conditions hivernales bien peu clémentes qui ont conduit à l'écourter .

3) Théorie musicale et formation à l'arrangement (CUBASIS et HARMONY)

Ces trois formations, organisées lors de la rencontre de Sarlat, ont accueilli de nombreux stagiaires . Plus qu'une formation à l'arrangement, les demi-journées consacrées à l'utilisation de logiciels ne seront que des prises de contact avec ceux-ci et seront suivies si besoin de journées spécialement dédiées à chaque logiciel, les approches étant très différentes .

D'autres formations restent en attente de réalisation, en fonction des demandes (modification, perforation, etc ...)

Le compte-rendu d'activité est approuvé à l'unanimité

Compte-rendu financier

Gilbert BERRIOT, trésorier, donne lecture du compte-rendu financier

1° BILAN GENERAL

Recettes de l'exercice	1945.70 €
Dépenses de l'exercice	1521.23 €
BILAN DE L'EXERCICE	424.47 €
Report année antérieure	630.05 €
TRESORERIE AU 31/03/2013	1054.52 €

2° DETAILS

VENTILATION DES DEPENSES	
Dépenses liées aux activités	672.92 €
Frais de fonctionnement (site internet)	55,70 €
Frais bancaires	42.18
Achats de fournitures (destinées à la revente)	403.60 €
Assurance association	186.54 €
Frais de déplacement	176.25 €
TOTAL	1521.23 €

Remarques :

1° Les dépenses liées aux activités comptent pour 558.42 € les dépenses liées à l'organisation de la rencontre 2012 auxquelles s'ajoutent des frais d'organisation de stage (non compris ceux de Sarlat qui seront imputés à l'exercice 2012-2013) et des frais d'envoi de cartons

2° Les frais de déplacement correspondent à quatre déplacements pour des animations ayant donné lieu par ailleurs à des recettes

VENTILATION DES RECETTES	
Cotisations des adhérents	520.00 €
Participations et dons	17.50 €
Ventes (revente de fournitures et perforation de cartons pour les adhérents)	338.80 €
Produits financiers	2.40 €
Produit des activités et rencontres	1067.00 €
TOTAL	1945.70 €

Remarques :

1° Les ventes consistent dans la vente de 4 bobines de carton ainsi que de la perforation de cartons pour des adhérents pour 158.80 €

2° Le produit des activités comprend 430 € d'animations , le reste (637 €) provient des remboursements de frais de repas pour la rencontre de Sarlat 2012

3° TRESORERIE

Au 31 mars 2012, la trésorerie correspond au bilan et comprend

- du liquide pour un montant de 46.56 €
- un solde bancaire de 1007.96 €

Le compte-rendu financier et la gestion du trésorier sont approuvées à l'unanimité

Renouvellement du bureau de l'association

Parmi les membres du bureau, quatre ont été élus ou réélus lors de la précédente Assemblée Générale : Mme Danielle ANTOINE, Claudine FASQUEL, Mr Gilbert BERRIOT et Jean-Claude AUGIRON.

Aucune autre candidature n'a été reçue.

Mme Danielle ANTOINE a fait part de son souhait de ne plus faire partie du Conseil d'Administration.

Reste un poste à renouveler . Le sort désigne Mr Pierre PENARD qui est immédiatement réélu à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration est donc désormais composé des six membres ci-après

AUGIRON Jean-Claude, retraité
11 chemin de la Sangle 85420 Le Mazeau
BERRIOT Gilbert, retraité,
28, rue Georges Bizet , 02200 BELLEU
CAUDROY Martial, retraité,
48, rue du stade, 02200 VENIZEL
FASQUEL Claudine, retraitée
21 bis, Allée Charles de Fitte, 31300 TOULOUSE
HAU François, retraité,
21 bis, Allée Charles de Fitte, 31300 TOULOUSE
PENARD Pierre , cadre supérieur
5, rue Bigarré, 35000 RENNES

Financement des stages et activités

L'organisation des stages et activités peut, selon le cas, donner lieu à des dépenses

- liées à la présence d'animateurs ou organisateurs (frais de déplacement, de séjour supplémentaire, rétribution etc ..)
- frais d'organisation (CD, Documents, matériel) .

Il importe d'en fixer les principes.

Après discussion , les dispositions suivantes ont été votées

Animateurs et organisateurs : prise en charge des frais de déplacement et de séjour liés à l'activité, rétribution des animateurs extérieurs, aucune rétribution des animateurs et organisateurs membres de l'association .

Ces frais seront répartis entre les participants lorsque le stage est organisé spécifiquement, ils pourront être pris en charge partiellement ou totalement par l'association lorsqu'ils sont organisés conjointement à une rencontre concernant tous les adhérents

Les frais d'organisation, sauf cas très particuliers (ex : matériels spécifiques à une formation) , seront pris en charge par l'association dans le cadre des frais de fonctionnement.

Le Conseil d'Administration est chargé de mettre en œuvre ces dispositions .

Fourniture de cartons perforés

Il est rappelé que l'association peut perforer pour ceux qui ne disposent pas de machine les arrangements qu'ils fournissent ou ceux qui sont mis à la disposition de tous par les arrangeurs adhérents (les leur demander).

Le coût de l'opération est fixé à 30€ + frais d'envoi

Site de l'association

Jean-Claude AUGIRON, responsable du site, rappelle que la vie de celui-ci est liée aux apports des adhérents .

Lui envoyer par conséquent

- compte-rendus de rencontres
- annonces de participation à des festivals, de spectacles, etc ...
- « trucs » techniques

Sans oublier les photos pour le « trombinoscope »

Adresse mail :: admin@retour-de-manivelles.org

Evolution de l'association

L'association compte actuellement deux « pôles » d'activités plus marqués, l'un dans le toulousain autour des adhérents membres par ailleurs des « Manivelles Occitanes », l'autre dans le nord de la France .

François Hau suggère une évolution possible de l'association qui pourrait fédérer , outre ces deux pôles existants, d'autres pôles ou associations.

Une discussion s'instaure à l'issue de laquelle un vote décide de ne prendre cette direction dans l'immédiat et de ne rien modifier pour l'instant dans l'organisation de l'association en attendant de répondre à une évolution naturelle de celle-ci.

Montant des cotisations

L'exercice 2011-2012 a permis de dégager un excédent et de créer un fonds de roulement appréciable . Toutefois l'augmentation régulière du nombre de participants à la rencontre de Sarlat (nécessitant une avance de fonds non négligeable), liée à l'incertitude des rentrées liées aux activités, incite à la prudence .

La question se pose d'une augmentation de la cotisation . Faut-il en décider maintenant, ne rien changer ou faire un appel complémentaire si besoin.

Cette dernière éventualité ne semble pas compatibles avec nos statuts.

Après une longue discussion, un vote décide de porter la cotisation pour l'exercice 2012-2013 à 20 € pour un couple et 15 € pour une adhésion simple .

Ce montant sera revu, comme l'imposent les statuts, lors de la prochaine assemblée générale, en fonction du bilan financier de la saison et des projets à réaliser.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration nouvellement élu s'est immédiatement réuni et a choisi en son sein, conformément à l'article 9 des statuts, un bureau composé de

Mr PENARD Pierre , cadre supérieur, Président

Mr CAUDROY Martial, retraité, Secrétaire

Mr BERRIOT Gilbert, retraité, Trésorier

Jean-Claude AUGIRON est chargé de la gestion du site et Claudine FASQUEL de l'organisation des formations

Pour extrait conforme, à Rennes , le 25 mai 2013

Pierre PENARD , Président

